

*Questions au Feuilleton*

**RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES  
RÉGLEMENTAIRES**

ADOPTION DU 3<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT MIXTE

**L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe)** propose: Que le 3<sup>e</sup> rapport du comité permanent mixte des règlements et des autres textes réglementaires, qui a été présenté à la Chambre le 27 juin 1980, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 10, 52, 67, 71, 117, 238, 542, 763, 836, 986 et 1,219.

[Texte]

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA—M. ANTHONY BLUNT—M. T. HARRIS

**Question n<sup>o</sup> 10—M. Cossitt:**

1. La Galerie nationale du Canada a-t-elle acheté des tableaux par l'intermédiaire d'un supposé espion britannique, M. Anthony Blunt, ou sur recommandation de ce dernier et, le cas échéant, quels sont a) leur titre, b) les dates d'achat, c) le prix de chacun d'eux et la somme versée au total, d) la somme remise à M. Blunt pour ses services?

2. La Galerie a-t-elle acheté un tableau intitulé «Cléopâtre et Auguste» attribué au peintre Nicolas Poussin et, le cas échéant, a) ce tableau a-t-il été certifié par M. Blunt comme étant une oeuvre originale de Poussin, b) la transaction a-t-elle été faite par le commerçant d'art britannique, M. T. Harris, et, à la connaissance du gouvernement, s'agit-il du même M. Harris dont il a été question dans la récente affaire d'espionnage concernant M. Blunt?

3. Le gouvernement sait-il si M. T. Harris est mêlé de quelque façon que ce soit à l'affaire Maclean-Burgess-Philby et Blunt et, le cas échéant, quels en sont les détails?

**M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Le secrétariat d'État et le solliciteur général m'informent comme suit:

1. a) Abraham et les trois Anges de B. E. Murillo

Lamentations de Quentin Matsys

Mercure et Argus de J. M. W. Turner

Auguste et Cléopâtre de Nicholas Poussin

b) Les dates d'acquisition sont les suivantes:

1948—Abraham et les trois Anges (B. E. Murillo)

1949—Lamentations (Quentin Matsys)

1951—Mercure et Argus (J. M. W. Turner)

1953—Auguste et Cléopâtre (Nicholas Poussin)

c) Abraham et les trois Anges (B. E. Murillo) a été acheté pour la somme de 8,000 livres sterling.

Lamentations (Quentin Matsys) a été acheté pour la somme de \$31,000.

Mercure et Argus (J. M. W. Turner) a été acheté pour la somme de 7,150 livres sterling.

Auguste et Cléopâtre (Nicholas Poussin) a été acheté pour la somme de 500 livres sterling.

Au total 15,650 livres sterling et \$31,000 ont été versés pour l'acquisition de ces oeuvres.

d) Le professeur Blunt a reçu en honoraires 250 livres sterling par année de juin 1948 à mai 1956, soit approximativement la somme de 1,850 livres sterling.

2. a) La peinture dont il est question a été attribuée à Poussin par le professeur Blunt dans un document publié en 1938. Encore en 1977, dans une revue de Burlington, M. Blunt en réaffirmait l'authenticité.

b) En ce qui concerne le secrétariat d'État: Cette peinture a été achetée à la Spanish Art Gallery Ltd. tenue par M. Thomas Harris.

En ce qui concerne le solliciteur général: Voir la réponse à la partie 2b) du secrétariat d'État et la réponse à la partie 3 qui figure ci-dessous.

3. La Gendarmerie royale du Canada a pour politique de préserver le caractère confidentiel des renseignements qu'elle détient au sujet des particuliers et des organisations.

RADIO-CANADA—CBO-AM À OTTAWA—LA DIFFUSION À  
BROCKVILLE (ONTARIO)

**Question n<sup>o</sup> 52—M. Cossitt:**

1. La station radiophonique de CBC à Ottawa, CBO-AM, a-t-elle augmenté sa puissance de diffusion depuis quelques années et, le cas échéant, a) quand, b) à quelle puissance en watts?

2. D'un point de vue technique, dans quel rayon une station radiophonique de 50,000 watts est-elle censée assurer un bon service?

3. a) La CBC sait-elle si le poste d'Ottawa, CBO-AM, émet un signal suffisant dans la région de Brockville (Ont.) dans la circonscription électorale de Leeds-Grenville, b) pourquoi la diffusion est-elle souvent presque inaudible, c) quelles mesures la CBC entend-elle prendre pour assurer une bonne couverture de la région de Brockville par cette station, surtout depuis que les programmes de la CBC ont été supprimés par la station radiophonique privée de Brockville, CFJR?

4. La CBC a-t-elle reçu des plaintes d'habitants de cette région selon lesquelles il leur est impossible de capter les émissions d'actualités de la CBC, plus précisément «The World at Eight» et «The World at Six»?

**M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications):** La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants:

1. Oui.